

Consultation publique
Projets de règlements P-04-047-84 et P-09-036
Projets de développement du site des anciens ateliers du CN

Compte rendu de la rencontre préparatoire avec l'arrondissement Le Sud-Ouest

Date : 31 août 2009

Heure : 13h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal

Étaient présents :

Représentants de l'arrondissement Le Sud-Ouest :

Mme Julie Nadon, Conseillère en aménagement, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

Mme Johanne Couture, Chef de division urbanisme, Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;

M. Stéphane Tremblay, Chef de section circulation, Direction des travaux publics.

Office de consultation publique de Montréal :

M. André Beauchamp, Président de la commission

M. Michel Hamelin, Commissaire

M. Simon Langelier, Secrétaire et analyste de la commission

1. Le cadre de la consultation publique et son déroulement

Le président de la commission rappelle le mandat de l'OCPM, le code d'éthique en vigueur et les exigences inhérentes à la consultation publique. Il présente également l'ordre dans lequel se feront les présentations lors des soirées de la consultation publique.

2. La consultation publique

Mme Nadon explique à la commission les différents éléments qui seront présentés par l'arrondissement aux citoyens lors de la première soirée, notamment l'accord de développement.

Ensuite une discussion s'ensuit sur les enjeux principaux associés aux projets de redéveloppement du site des anciens ateliers du CN. Entre autres, les participants à la réunion discutent des détails reliés aux enjeux des bruits et vibrations que peuvent entraîner des activités ferroviaires, de la contamination des sols, du logement social, du transport collectif, du patrimoine, des accès au site, etc.